

AVEPS - PV AG 2009

0. Allocutions

Claudine Badoux, présidente de l'assemblée ouvre la séance à 08h50, souhaite une cordiale bienvenue à tous, à Echallens. Elle propose une modification de l'ordre du jour comme suit :

Le point 2.4 « Radiations » passera dans la partie 3. Ce point-là sera d'ailleurs voté.

Le point 5.1 « Etat de notre association » passera en 3.7.
Accepté à l'unanimité.

Salutations aux personnalités suivantes :

- M. Werner Blum, municipal
- M. Pierre-Yves Meylan, directeur de l'Etablissement scolaire Trois Sapins à Echallens
- Les conseillers pédagogiques officiant au SEPS (Service de l'éducation physique et du sport) :
 - M. Christophe Botfield
 - M. Florian Etter
 - M. Toni Pacifico
- M. Marco Astolfi, représentant ISSUL (Institut des sciences du sport et de l'éducation physique)
- M. Cédric Blanc, représentant SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation)
- M. Jacques Daniélou, président de la SPV (Société pédagogique vaudoise)
- M. Jean-Marc Haller, secrétaire de la SPV
- M. Patrick Badoux, représentant de l'ASEPS (Association suisse de l'éducation physique à l'école) et du GRT (Groupe Romandie et Tessin)

47 membres excusés

1 minute de silence est observée en l'honneur de Louis Perrochon, David Stuby, décédés cette année.

Pascal Mornod, co-président de l'association dit quelques mots en ouverture d'assemblée.

2009 est une année riche et chargée pour l'association. Exemples des dossiers en cours :

- Harnos
- Intervention ou non des maîtres spécialistes en 5/6
- Retour de certaines heures de sport dans les gymnases et les écoles professionnelles
- Mise en consultation de la nouvelle loi cantonale sur le sport
- Reconnaissance du diplôme fédéral en tant que Bachelor
- ...

Il relève l'importance des partenaires comme le SEPS, l'ASEP, Le GRT, LA SPV, l'ISSUL et la HEPL et souhaite à tous une bonne assemblée.

- **M. Werner Blum**, municipal, salue l'assemblée, apporte son message de bienvenue, retrace la vie d'Echallens et présente les particularités de cette région.

M. Pierre-Yves Meylan, directeur de l'établissement du collège des 3 Sapins apporte son message de bienvenue, relève la qualité des infrastructures sportives de l'ES, remarque que le sport doit devenir une branche incontournable dans la vie d'un écolier tant les problèmes d'obésité sont présents, remercie encore l'équipe des enseignants en EPS à Echallens et souhaite des échanges fructueux durant cette assemblée.

Christophe Botfield, Conseiller pédagogique, apporte les salutations du SEPS et excuse l'absence de son Chef de service M. Imhof ainsi que MM J. Aellen et Pirker.

Dossiers importants en cours au SEPS :

- Volonté du retour d'une 3^{ème} période en 3^{ème} année du gymnase et en parallèle les 3 fois 2 périodes pour les apprentis dans les écoles de formation à plein temps.,
- L'avant-projet de la loi sur l'EPS. Il sera présenté mi-novembre par Mme Lyon.
- L'arrivée d'un nouveau conseiller pédagogique Toni Pacifico. Remerciements réitérés à Claudine Borlat pour son cadeau laissé (Nouvelles fiches didactiques pour le CIN et CYT).
- L'avant-projet de la loi fédérale sur le sport. Cette future loi est actuellement en stade de réécriture, objectif de la présenter en 2010. Incertitude toujours concernant les 3 périodes EPS hebdomadaires.
- Harnos, le PER (Plan d'études romand) est en cours. Jean Aellen travaille sur le réaménagement PER, volonté de rendre le dossier pour Noël.
- J+S Kids, introduction selon les moyens à disposition, 2010 mise en place d'un cours spécifique pour les enseignants
- La future maison du fonds du sport. Celle-ci se situera à Leysin, le terrain est trouvé, 70 lits prévus, une cuisine, un réfectoire et une salle de théorie. L'idée est de la proposer aux écoles des camps, en 2010-2011, fin des travaux prévus.

IL souligne encore l'étroite collaboration entre le SEPS et l'AVEPS. Il rappelle le besoin de défendre notre profession via l'AVEPS.

- **M. Patrick Badoux**, représentant de l'ASEP et du GRT annonce que le site internet est maintenant fonctionnel dans les 2 langues, encourage chacun à s'inscrire via le site à l'ASEP ! Seuls 23 membres AVEPS sont actuellement inscrits.

Le comité va se restreindre mais de nouvelles idées vont apparaître, plus d'efficacité aussi.

2 projets en cours :

- Journée sport scolaire suisse pour tous les degrés

- « Guter Sport Unterricht » = Bien enseigner le sport. Une enquête a été faite auprès de 1500 collègues suisses alémaniques pour trouver des critères définissant un enseignant de qualité en EPS. Ce n'est pas le fameux QEPS. C'est un autre projet !

Formation continue : 3 cours annulés, quelques cours ont lieu. Une amélioration doit être trouvée.

2010-2011 : L'ASEP doit se déterminer sur la formation continue.

3 heures d'EPS, la loi sera votée en hiver cette année. Le gouvernement veut donner la responsabilité aux cantons. Mais les 3 heures doivent être maintenues dans l'ordonnance fédérale. C'est le cheval de bataille actuel de l'ASEP.

Le comité AVEPS encourage les cantons à s'approcher des politiciens. C'est déjà le cas dans le canton de Vaud.

Patrick B. remercie Serge Weber et son comité pour sa collaboration au sein du GRT et lui remet un cadeau (jeu de cartes dans une magnifique boîte !).

M. Jacques Daniélou salue l'assemblée et souligne l'excellente collaboration qui prévaut entre la SPV et l'AVEPS.

Dans une année, il faudra voter la nouvelle loi. M. Daniélou évoque encore le fait qu'il faut trouver des solutions pour ne pas devoir radier des collègues non affiliés à la SPV. La SPV a besoin de l'AVEPS, a besoin d'experts.

62 membres réunis aujourd'hui à Echallens

48 établissements sont représentés (34 établissements en 2008)

Primaires : 3

Mixtes : 14

Secondaires I : 16

Secondaires II : 8

Ecoles professionnelles : 4

ISSUL : 3

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2008 au Sentier

PV accepté et remerciements à son auteur.

2. Etat des membres

Vanessa Lecoultré présente l'état des membres de l'association:

303 membres actifs dont 216 membres de la SPV, 33 membres d'autres syndicats, 14 personnes non soumises à la loi scolaire, 38 personnes menacées de radiation, des membres amis, des membres d'honneur...soit 511 membres

2.1 Remise des diplômes aux Jubilaires

Pour rappel, diplômes remis aux collègues qui fêtent 25 ans au sein de l'AVEPS, soit depuis 1984.

Les diplômes seront remis par Serge, co-président à :

Angèle Mühlmann (absente)
Jean-Denis Thiébaud (présent)
Serge Bovard (présent)

Félicitations à ces collègues pour cette longévité au sein de l'association.

2.2 Remise des diplômes aux membres retraités

Les personnes suivantes sont dans la salle et reçoivent un petit présent.

André Biderbost
Jean-Michel Roulet
Claude-Alain Von Büren

6 personnes ont pris la peine de s'excuser.

Claudine Borlat
Betty Forestier
Christiane Cornaz
Olivier Chuard
Gérard Dutoit
François Dolivo

1 absent
Jean-François Balimann

Ces personnes obtiennent le titre de membre honoraire.

2.3 Admissions – démissions

Nous avons aujourd'hui 4 admissions.

Alexandre Gal (excusé)
Grégory Quin
Antoine Eberlin
Seul **Stéphane Delley** est **présent**.

22 démissions

Membres SPV : 215 en 2009 (201 en 2008, 130 en 2007)

3. Discussions des rapports

3.1 Rapport du co-président : Serge Weber (**voir Contact n°212**)

3.2 Rapport du co-président : Pascal Mornod (**voir Contact n°212**)

3.3 Rapport du responsable technique (**voir Contact n°212**)

3.4 Rapport du responsable promotion et publicité (**voir Contact n°212**)

Ces 4 rapports sont acceptés en bloc.

3.5 Rapport de la caissière et des vérificateurs

Sybille Roch présente les comptes

Bénéfice de 10.000.-.

- Ceci s'explique par le fait que les cotisations ont été augmentées de 10.-, donc 3'300.- de plus pour les produits.
- La SPV contribue pour un montant de 1000.- (grâce à des membres AVEPS qui s'inscrivent à la SPV),
- Publicité également en hausse.

Charges :

- cotisations ASEP en diminution de 1000.-
- Journées sportives en augmentation car la journée Glisse a eu lieu
- Journal Contact un peu plus élevé (coût de la vie)
- Frais du comité en légère diminution

En résumé : Bonne situation saine qui va perdurer.

Arlette Reymond, vérificatrice, remercie la caissière Sybille Roch et propose à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à son auteur.

Applaudissements de l'assemblée, rapport accepté, décharge donnée à la caissière et aux vérificateurs.

3.6 Budget 2010

- Budget accepté

Budget projeté avec un bénéfice de 5000.-

3.7 Rapport sur notre association

Serge Weber et Pascal Mornod présentent leur activité au sein de l'AVEPS. Serge annonce son départ, Pascal annonce qu'il ne veut pas reprendre le mandat de président seul.

Une décision doit être prise aujourd'hui concernant notre association.

La discussion est ouverte. Si aucune prise de décision, une assemblée extraordinaire sera fixée au printemps 2010.

Election de Mister Choc et Miss Ola

Pierre-Olivier Brunner revient sur le concours, donne les réponses.

2 vainqueurs : La soussignée et François Brunner.

François Brunner revient sur son élection avec tout l'humour qu'on lui connaît ! Pierre-Olivier se dit prêt à préparer le concours 2010 !

Marianne Jacquemet prend la parole avant la pause et propose un jeu :

Le jeu des morpions avec des casquettes.

4. Elections

Il est précisé qu'il n'y aura aucune décharge donnée au comité pour remplacer quelqu'un dans l'équipe. Les 6 personnes restantes ne se partageront en aucun cas le travail.

4.1 Election des Vérificateurs des comptes

Anabelle Knecht est 1^{ère} vérificatrice, Marianne Jacquemet, suppléante, Pierre-Olivier Brunner se propose, il officiera dans 2 ans. Il est applaudi chaleureusement.

4.2 Election du Bureau de l'assemblée

La soussignée Carole Du Bois cesse son activité de secrétaire, Julie Pasquier-Nicollier, prendra la relève en 2010. Sybille Roch lit un petit discours et lui remet un cadeau pour service rendu. Claudine Badoux annonce son départ de présidente de l'AG. Serge Weber retrace son parcours et la remercie au nom du comité.

4.3 Election des Délégués

Serge Weber reste à la SPV en tant que délégué. Pas de besoin d'autres délégués pour les autres associations. Anne-Lise Margueiraz et Joëlle Aguet ont terminé leur mandat auprès de l'ODES (Office des écoles en santé). Anne-Lise Margairaz donne quelques infos sur les enfants en surpoids. Ces élèves ont suivi des cours appelés « cours complémentaires en activité physique et sportive pour élèves en difficulté » afin de ne pas se focaliser sur le terme surpoids. L'objectif principal de ces cours est que les élèves retrouvent le plaisir de bouger. L'objectif n'est pas de mettre l'accent sur leur perte de poids. Alain Melly ajoute que ces cours mis en place pour les élèves en surpoids sont pris en charge par des politiciens. Voir le site www.odes.ch pour de plus amples informations et précisions.

Serge Weber remet un petit présent aux deux personnes pour service rendu.

4.4 Elections au Comité

Alexandre Cuhe reste au comité. Il prend la parole et revient avec tout l'humour qu'on lui connaît sur le travail accompli par Serge Weber (quittant son poste) lors de son mandat de co-présidence. L'assemblée le remercie en l'applaudissant chaleureusement. Serge prend à son tour la parole pour revenir sur son parcours. Il remercie toutes les personnes avec qui il a travaillé et offre une rose à tous les membres du comité et du bureau.

Claudine Badoux se propose d'entrer au sein du comité sous les applaudissements de l'assemblée.

5. Dossiers en cours

5.1 Les radiations (art.10.4)

38 membres doivent être radiés car ils ne se sont pas inscrits à la SPV. 2 courriers ont été envoyés pour motiver ces gens.

Le comité s'interroge sur la raison pour laquelle ces gens ne s'inscrivent pas ou ne donnent aucun retour sur les courriers envoyés.

Luc Vittoz rappelle que l'AVEPS n'est pas la seule association qui a changé ses statuts. Il souligne également tout le travail effectué par la SPV (récupération de la 3^{ème} heure au gymnase,...) qui justifie ce changement et d'appartenir dès lors à la SPV. Si les membres ne font pas l'effort de s'affilier à la SPV, il faut les radier.

André Gruaz a ressenti ce message comme désagréable, est content de

son syndicat, il n'a aucune raison de changer même s'il reconnaît l'excellent travail de la SPV. Notre profession est divisée en 3 syndicats (professionnel, enseignement obligatoire et gymnase). Difficilement défendable de s'affilier à un seul syndicat alors qu'il en existe 3 ! Il y a un problème d'éthique.

Jacques Daniélou rajoute que Luc Vittoz n'a pas été mandaté par la SPV pour défendre la SPV. Il y a ici un problème juridique (statuts) et un problème de culture. Il rappelle que l'AVEPS **fait partie** de la SPV. Il n'a jamais été demandé à des gens affiliés ailleurs de quitter la SVMEP (société vaudoise des maîtres d'enseignement professionnel), de l'abandonner au profit de la SPV. Il y a eu peut-être des incompréhensions. Aucune main basse sur la SVMEP. Ce n'est jamais agréable de radier quelqu'un. Des discussions sont toujours possibles.

Jean-Marc Haller précise que en étant membre de la SPV, on est automatiquement membres actifs d'une autre association et on peut même être membres amis dans d'autres associations. On ne peut pas être membre individuel au sein de la SPV. On doit être membre actif et membre ami dans une autre association parallèle. 2 associations avaient des statuts différents (rythmique et maître de sport). On a demandé aux 38 membres de prouver qu'ils sont membres actifs d'une association (SVMEP) par exemple. Les maîtres d'éducation physique au sein des écoles professionnelles font partie d'un groupe de maîtres dans une situation particulière, cela peut encore être évalué.

Cyril Curchod précise qu'il y a un problème au niveau de l'enseignement professionnel. Ce n'est pas possible d'avoir un seul syndicat qui va défendre l'ensemble de la profession. Il y a trop de situations différentes !

Jean-Marc Haller revient et insiste sur le fait qu'on demande à 'être membres associés pas membres actifs !

Les cotisations membres associés donnent le droit de recevoir l'Educateur, des nouvelles de la SPV, les infos sur Majuscule, pour participer aux frais de fonctionnement du secrétariat général. Les membres actifs de l'AVEPS qui sont membres associés de la SPV paient 175.- ou 150.- par année. (Voir exactement sur le site <http://www.spv-vd.ch>)

Luc Vittoz espère trouver une solution pour ces personnes.

Patrick Badoux rappelle que l'ASEP se bat également pour les conditions dans les gymnases et écoles professionnelles. Les écoles professionnelles peuvent donc aussi s'y affilier.

Raymond Bron trouve délicat de radier des collègues. Des éclaircissements ont été apportés. Il semble qu'il y ait un malentendu. Il n'est pas **obligatoire** de quitter une association pour rentrer à la SPV. Une affiliation est effectivement utile et nécessaire. Radier 40 personnes est difficile. Peut-on être sûr que tout a été mis en œuvre pour retenir ces gens ? Si vraiment il s'agit d'une question financière, il y a des solutions à trouver.

Serge Weber insiste sur le fait que cela fait 2 ans que ce sujet a été mis en avant. Il doit être décidé aujourd'hui de radier ces personnes ou non.

Jacques Daniélou ajoute qu'il y a peut-être effectivement un malentendu. La SPV n'a jamais écrit elle-même aux membres. On peut encore tenter de le faire d'ici fin avril 2010. On va les informer clairement

des conditions à suivre pour faire partie de la SPV. Attention à l'image que l'AVEPS va donner au public

Marianne Jacquemet : ces gens sont-ils intéressés à comprendre leur situation ? Ils n'ont jamais répondu au courrier.

Jacques Daniélou : Il faut aussi respecter les gens qui ont fait le pas de s'affilier.

Marcel Favre : Il y a un problème de convictions. Le message est ambigu. On a un devoir de radier des membres en sachant qui c'est. Droit de la personne. Une solution doit être trouvée !

Alain Golay : Pas le même discours que ce qui a été dit il y a 2 ans. La SPV doit refaire une approche envers ces gens.

Vanessa Lecoultre précise que le discours n'a pas changé.

Cyril Curchod : on est dans une double assurance. Les maîtres professionnels ne vont pas suivre la voie. Il désire prendre une décision en connaissant les personnes à radier.

Jean-Marc Haller : des infos ont été données, peut-être un malentendu **est-il** à la base de cette problématique.

On ne demande pas aux gens de quitter leur association !

Pour la radiation, on n'a pas imaginé que les gens ne répondraient pas.

Des gens paient, ne paient pas, ne disent pas oui, ni non !

Luc Vittoz : les gens qui ne paient pas, doivent être radiés.

Kim Egger : La moitié des 38 n'a pas payé depuis 2 ans !

Thierry Dutoit : problème de finances, bien d'être associé.

André Gruaz propose de se rencontrer et de trouver une ouverture. Prêt à discuter et trouver une solution.

La présidente demande qui veut voir la liste des **38 radiés** ?

33 personnes de l'assemblée désirent voir la liste des éventuels radiés avant de prendre leur décision.

3 avis contraires

La liste est montrée au rétroprojecteur.

Alain Golay demande la liste des gens qui n'ont pas payé depuis 2 ans.

Seuls ceux-ci doivent être radiés.

Serge Bovard : des choses ne sont pas claires. Il faut se donner une année avant de prendre une décision.

Claudine Badoux confirme que la décision doit être prise lors de cette assemblée.

Au final, l'assemblée refuse les radiations par 43 refus et 16 abstentions. Ce dossier va être repris par le comité.

5.2 Le 3/2/3 et les écoles professionnelles

Pascal Mornod remercie la SPV, Christophe Botfield. Typiquement c'est un dossier que l'AVEPS n'aurait pas pu traité seul !

Christophe Botfield souligne que l'année prochaine, si tout va bien la 3^{ème} période d'EPS va être remise sur pied dans les gymnases. Ecoles prof, sec II sur un même plan. Décision a été prise de mettre également du 2-2-2

dans les écoles professionnelles. C'est une goutte d'eau. Il manque des infrastructures. On continue de faire avancer les choses. C'est compliqué mais on y travaille.

Cyril Curchod : Il faut améliorer les conditions pour les écoles professionnelles. Des patrons s'opposent au sport pour leurs apprentis. Il y a un vrai problème. Il y a aussi un problème dans les titres. On a gagné pour les maîtres de sport. Ils vont passer d'une classe 11 en classe 12.

Toujours un souci avec Macolin. Pas reconnu dans les écoles professionnelles. On ne connaît pas les infos du département.

5.3 Le diplôme fédéral 1 de Lausanne

Serge Weber lit une lettre de Jean-Claude Gilliéron. Celui-ci a travaillé d'arrache-pied pour donner toutes les infos concernant notre diplôme. Il le remercie chaleureusement et demande à l'assemblée de signer une carte à son intention pour lui apporter notre soutien.

Il revient sur les démarches entreprises.

Un jury de l'ASEP va prendre le dossier en main. Fabien Ohl propose une réunion pour discuter de cette problématique.

5.4 La professionnalisation d'un membre du Comité

Serge Weber revient sur la problématique de la professionnalisation d'un membre du comité. Sujet compliqué, le comité va continuer de plancher et reviendra sur le sujet l'année prochaine.

6. Informations

Avant-projet de loi EPS. Le nouveau texte présenté par le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud tend vers une diminution globale de la dotation horaire à tous les degrés de la scolarité. Une annuité ou un total de 120 heures/année est mis en avant, ceci en incluant les camps et autres manifestations sportives. L'AVEPS a fait part de son inquiétude.

Retour des consultations. 20 retours par des personnes concernées.

Christophe Botfield insiste sur le fait que grâce à la bonne collaboration de toutes les associations, 1 million et demi est au budget l'année prochaine, avec l'espoir que cela soit mis en vigueur pour janvier 2011.

6.1 Remboursement des journées cantonales

Sybille Roch précise quels sont les remboursements pris en charge par l'AVEPS, il s'agit des 4 journées cantonales (glisse, orientation, Coupe Crédit Suisse (football) et la journée d'athlétisme).

Remboursement au tarif CFF et elle prie les participants de donner le compte de l'école et non le privé afin qu'ils soient remboursés.

6.2 Journées régionales et cantonales

Lionel Bonvin annonce les dates des prochaines journées régionales et cantonales :

11 novembre : Tournoi de volley à Morges (15 équipes annoncées)

18 novembre : Unihockey à Pully pour les enseignants

3 décembre : Unihockey pour les élèves au Centre Léman à Renens et ISL

20 janvier 10 : Journée Glisse aux Mosses

21 avril : Course d'orientation à Echallens

5 mai : Coupe Crédit Suisse de football à Chavannes-près-Renens

9 juin : Finales suisses à Glaris

Lionel communique que c'est sa dernière année au sein du comité car l'année prochaine, il repart en Valais. Un membre au sein du comité devra être trouvé ! Avis aux amateurs (-trices !)

6.3 Journées suisses

Remboursement des frais de déplacements. Les établissements qui ont des arrangements avec leur commune continuent, les autres ont l'aide de l'AVEPS.

3 juin 2009 à Schaffhouse. L'athlétisme est mis en exergue.

Florian Etter précise que pour les journées suisses, le SEPS finance la totalité de la participation à la journée, pour autant que les infrastructures de l'organisation soient utilisées.

Principe de l'inscription : si pas de manifestations vaudoises, inscriptions via Lionel Bonvin, responsable technique.

6.4 AG 2010

2010 : Ollon

2011 : Puidoux-Chexbres

2012 : Genolier

7. Propositions individuelles

Néant

8. Divers

Jean-Marc Haller souhaite trouver une personne qui possède uniquement le titre du Brevet Fédéral 1 ou 2. Il y a une ouverture pour des changements. Actuellement, ceux-ci ont été engagés en 9B.

Cyril Curchod désire trouver des personnes pour régler les problèmes liés à l'association

Jean-Marc Haller insiste **sur le fait** que c'est à l'AVEPS de revoir si elle veut changer ses statuts. Chaque cas doit être traité individuellement.

Claudine Badoux clôt l'assemblée à 12h40.

La secrétaire du jour : Carole Du Bois